



## Déplacements et découchers pour le travail

-----  
Par cindy

Bonjour,

Je suis dans une société depuis 4 ans, avec un statut de haute maîtrise.

J'ai une base de 37heure par semaine et cumul 10 jours de RTT.

J'étais basée sur une agence qui a fermé le mois dernier, la nouvelle qui m'accueille me rapproche de mon domicile.

Le problème c'est qu'on me demande de découcher et de faire plus de déplacements que ce qui était prévu au départ (pas de nbre sur mon contrat) juste sera amenée à faire des déplacements.

J'ai une voiture de société et mes frais me sont remboursés, mais les nuits à l'extérieur ou les journées à rallonge ne doivent elles pas être rémunérées ou compensées en repos ?

De plus, le poste est un poste de cadre, mes collègues le sont tous sauf moi, dans la fiche de poste, le statut y est mentionné.

Que puis-je prétendre auprès de mon employeur sans que cela tourne au syndicalisme ?